

Lekha Dodi

N-863

Parachat H'oukat

**« Le Message de la Vache Rousse »
par Rav Moché Mergui-Roch Hayéchiva**

La TORAH présente la MITSVAH de la vache rousse au chapitre 19 verset 2 du Livre de BAMIDBAR : « Ceci est un H'OK [un statut] de la TORAH prescrit par HACHEM en disant : 'Parle aux enfants d'Israël et dis leur de te choisir une vache rousse, parfaite, sans aucun défaut et qui n'ait pas encore porté de joug'. ». Pour restaurer la pureté, la TORAH exige que la vache soit de couleur rouge, allusion au verset d'ISAÏE (1/18) : « Quand vos péchés sont comme l'écarlate ». « Sans aucun défaut » signifie : irréprochable. « Qui n'a pas porté de joug » veut dire : elle est vierge et n'a subi aucune influence extérieure qui aurait pesé sur elle.

Cette vache rousse sera remise à ELAZAR HACHOHEN, qui veillera à son abattage rituel et procédera à l'aspersion de son sang, sept fois en direction de la Tente d'Assignation. Ensuite, la vache sera brûlée entièrement : sa peau, sa chair, son sang et sa fiente. Ses cendres seront recueillies et déposées dans un lieu pur « en vue de l'eau lustrale » (verset 9). C'est un sacrifice expiatoire.

EXPIATOIRE ! Pour quelle FAUTE ? Et pourquoi ici la TORAH exige-t-elle une vache, alors qu'habituellement c'est un taureau mâle qui est désigné pour constituer un sacrifice expiatoire ?

RACHI cite le MIDRACH : c'est comme si le fils d'une servante avait sali le palais du roi. Celui-ci dirait : « que sa mère vienne nettoyer la saleté de son fils ! » De même, HACHEM dit : « Que la vache vienne expier pour la faute du veau d'or ! » Ce MIDRACH exige une explication ! La PARA ADOUMA [vache rousse] est une jeune génisse vierge qui n'a pas encore donné naissance à un veau, et on lui demande de nettoyer la souillure de son fils ?

Certes la MITSVAH de la vache rousse est appelée ZOT H'OUKAT HATORAH, c'est-à-dire qu'elle constitue un Décret divin dépassant la compréhension humaine. Cependant la question s'impose : quelle est le message de la vache rousse à la personne qui est déclarée impure au contact d'un mort ?

Au contact d'un corps mort duquel l'Ame divine s'est retirée, la personne devient

impure. La faute du veau d'or est la première faute que les BENE ISRAEL ont commise après la Révélation du mont Sinaï. Ils ont ainsi brisé la Relation avec HACHEM, et sont considérés comme un corps sans Ame.

C'est précisément le rôle de la PARA ADOUMA de rétablir la Relation avec HACHEM !

La vache rousse pure, vierge, naïve et que l'on pense simplement destinée à avoir un veau, à donner du lait, à consacrer sa peau pour en faire du cuir, sa viande à être mangée, ses os transformés en gélatine et en des produits cosmétiques et même ses excréments pour en faire du fumier, **rappelle à l'auteur du péché, par ses cendres obtenues dans la combustion, la nécessité de brûler et de contrôler ses passions qui en sont la cause.**

Réparer la faute du veau d'or consiste à rétablir la Relation avec HACHEM du corps et de l'Ame de l'homme. C'est le message de ZOT H'OUKAT HA TORAH, le message de la vache rousse.

Dans la Paracha de H'oukat le peuple d'Israël va vivre deux fois la même situation. Au chapitre 20 verset 17 il est raconté que durant son voyage Israël se rapproche des frontières de Edom et demande à ce peuple de traverser son territoire. Mais Edom refuse ! Au chapitre 21 verset 22, le peuple d'Israël a la même requête au peuple de Sih'on lui demandant de traverser son territoire, là aussi ce peuple refuse à Israël cette traversée. Cette question qui touche l'humanité depuis son existence : le droit au territoire. On pourrait comprendre politiquement ce refus qu'encaisse Israël... Selon quel critère un peuple doit accepter qu'un autre peuple traverse son territoire ou refuse ? Est-ce de l'indifférence envers un peuple en plein voyage ? Est-ce de la cruauté ? Est-ce de l'antisémitisme ? Ou bien on peut accepter ce refus. Le droit de territoire s'est élargit dans l'histoire lorsqu'on parle d'espace aérien ou marin... Ces peuples avaient-ils raison ou tort de refuser ? Qu'aurions-nous fait à leur place ?! Le territoire détermine bien plus qu'un emplacement géographique, de tout temps les peuples entament des guerres, et tout ce que cela implique, pour revendiquer un territoire. Il y a une identité qui se dessine dans le territoire, et il nous est insupportable de voir quelqu'un piétiner sur notre terre. Quitte à le laisser mourir ! Ce phénomène existe également à l'échelle du particulier. Dans les synagogues les gens se disputent leur place. A la maison c'est à table qu'on s'arrache les places, sans parler de la chambre ou du lit ! Non je n'ai pas oublié la place mythique du parking, les gens se disputent sauvagement pour garer leur voiture !

Rav David Lah'ober dans son Livre Até Lémachal page 338 rappelle une étude passionnante dans le Talmud Kétouvat 109B et Yébamot 37B qui traite d'une personne qui a un droit de passage dans les parties communes dans un immeuble ou une cour puis avec le temps les voisins ne le laissent plus passer pour qu'il rentre chez lui, peut-il imposer aux voisins son droit de passage ou doit-il prendre un hélicoptère pour rentrer chez lui ? Sans rentrer ici dans le détail de cette étude profonde qui comprend une grande discussion entre Admon et les H'ah'amim, qui est d'actualité, il y a ici un point fondamental ; lorsqu'on parle de halah'a il faut

distinguer entre ce que j'ai le droit de faire et de revendiquer et ce qui n'est pas justifié. On pourrait à titre de bon sens, voire de moral et éthique, imposer aux voisins de le laisser rentrer chez lui, mais la question n'est pas là. Ici on veut savoir au niveau légal, le droit de la halah'a, qu'est-ce qui s'impose ? Le plus fort dans cette histoire c'est que nous avons une personne qui ne peut pas rentrer chez elle sans piétiner sur le territoire de son voisin, de son prochain. Et là nous constatons que l'impossibilité de rentrer chez soi n'est pas une justification absolue pour autoriser l'un de rentrer chez l'autre. La Tora reconnaît le territoire de chacun et il faut un motif puissant pour rentrer chez le voisin sans son autorisation. La question est de savoir quand on peut imposer à l'un de laisser l'autre pénétrer son territoire. C'est une question à prendre très au sérieux et qui touche tout le monde tout le temps. La question de la place que l'autre occupe existe également dans le travail, la profession, et le rôle que l'homme joue dans la famille, la société et la communauté. Quand doit-on céder sa place ou au contraire la revendiquer et la réclamer ?

Tous les matins nous prions que D'IEU nous sauve d'un mauvais voisin "chah'en rô". Le mauvais voisin n'est pas que l'antisémite, c'est toute personne qu'on côtoie au quotidien qui ne nous laisse pas un peu de place dans son chez lui pour que je puisse jouir de mon chez moi...

Si le territoire est un droit absolu que reproche-t-on à Edom ? Tout d'abord Edom est un proche parent puisque issu de Esav, frère ennemi de Yaâkov – comment en arrive-t-on à des discordes familiales ? tu refuses à ton frère de rentrer chez toi ??? Rajoutons la violence que Edom formule à Israël « tu ne passera pas chez moi, de crainte que je ne t'accueille avec l'épée » – Edom est prêt à tuer juste pour que Israël ne traverse pas son territoire ! Quelle folie ! Le Baal Hatourim (2018) rappelle le verset dans Tehilim 120-7 « j'ai proposé la paix et ils m'ont accueilli par la guerre »...

Pour Sih'on le schéma est différent, une guerre se déroulera entre Israël et le peuple de Sih'on ! (chapitre 21 versets 21 à 30), l'homme préfère mourir plutôt que de laisser un peu de place à l'autre !

« Lamematseah al ayelet ashah'ar ». Le roi David, selon Rachi et le Radak, a composé ce psaume afin que le peuple d'Israël le récite à chaque moment où il se trouve dans l'obscurité de l'exil, il parle dans ce psaume des nombreuses souffrances que leur impose des peuples.

La prière ici, c'est de demander à D'IEU qu'IL libère de l'exil, des souffrances imposées par nos exils et une fois libéré que nous puissions reconnaître la grandeur de Son monde, de Ses miracles, de Son intervention et que nous puissions raconter au monde les événements magnifiques que D'IEU nous fait vivre.

Selon le Rid et le Ri Iben Ih'ya et le Ra ben Ramouh' c'est un psaume que David a composé lorsqu'il se sauvait de Chaoul et par la même occasion David invite chaque tsadik à prier lorsqu'il se trouve dans un moment de détresse. Nous avons déjà vu cette idée, que les prières du roi David, individuelle, les offre au peuple d'Israël pour qu'à leur tour ils puissent prier par ces psaumes et recevoir la délivrance tant attendue. Le Talmud au traité Meguila 15B, va expliquer et commenter ce psaume à propos de Ester. A chaque fois qu'elle devait aller voir le roi Ah'achveroch elle va dire ce psaume. Nous avons trois idées : l'idée collective du peuple en exil, la souffrance de David poursuivie par Chaoul et la demande d'Ester qui va rentrer au palais rencontrer Ahashverosh.

C'est intéressant que ce psaume soit à la fois un psaume pour sortir d'une galère, d'une souffrance, et plus particulièrement un exil, et aussi pour éviter pour qu'il n'arrive pas des problèmes. C'est à double effet, préventif en amont et curatif en aval. La "ayelet ashah'ar" symbolise le peuple d'Israël comparé à la biche,

comme on dit dans Chir Hashirim. Pourquoi la biche ? Qu'a-t-elle de particulier ? Peut-être est-ce un animal vulnérable, qui a besoin de secours, puisqu'elle est facilement attaquable par les autres animaux.

C'est incroyable comme comparatif. Selon une autre explication de Rachi c'est un instrument de musique que David va utiliser pour ce psaume.

Selon Rav Saadia Gaon c'est une prière qui se dit au moment où les premières lueurs du jour éclairent le ciel, on dirait aujourd'hui voir la lumière au bout du tunnel.

Selon la Guémara au traité Yoma 29a, puisque justement la Guémara dans Meguila l'explique à propos d'Ester, dit que de la même façon que la matrice de la biche est étroite, alors à chaque fois que le mâle s'accouple avec elle il a la saveur de l'accouplement, ainsi Ester était agréable au roi Ahashverosh en permanence.

Pourquoi le miracle de Pourim, sortir de cet exil, devait passer par cette symbolique de l'intimité du couple ? Sortir de l'exil de Pourim est comparé à cette intimité chère à chaque instant de Ahsashverosh. Nous savons à propos de Pessah que le peuple d'Israël est comparé à un enfant qui va traverser la matrice. Ici c'est la naissance et à Pourim on parle de l'accouplement.

C'est ça qui va nous valoir la Gueoula de Pourim, à réfléchir. Il y a quelque chose de libérateur dans ce sujet de l'intimité du couple...

Il est dit dans ce psaume « D'IEU pourquoi tu m'as abandonné, pourquoi tu ne m'as pas envoyé le secours ». Selon Rachi le nom "kel" utilisé renferme la notion de miséricorde, la matricialité comme dit Beni Levy (l'Être Juif), et nous avons parlé de la matrice étroite et savoureuse.

Rachi nous dit dans Chemot 34,15 que le terme "kel" est un des noms divin de rahamim. C'est au nom de cette bienveillance que David fait appel pour recevoir le secours. Mais

le Keli Yakar, à la même adresse, dit que ce nom divin renferme plutôt la notion de "din". Et c'est au nom de cette rigueur que David implore D'IEU car les tsadikim ont la possibilité de transformer la rigueur en miséricorde.

Ils arrivent à assouplir la rigueur de D'IEU.

David prie D'IEU et lui dit « je ne m'arrêterai pas de prier, je ne resterai pas silencieux, je prierai le jour et la nuit, voilà Toi D'IEU Tu me parais loin de ma délivrance lorsque je T'appelle ». Le Yaavets dit que l'essentiel de la prière en moment de souffrance, le cri, n'est pas seulement pour obtenir la délivrance physique mais surtout pour que mon âme connaisse la délivrance. Car lorsque l'homme ne perçoit pas le divin, il ne peut découvrir les secrets de la Tora. Et c'est surtout ça le problème. Il nous faut la proximité de D'IEU.

David dit « tu es kadosh, saint et c'est au nom de cette sainteté divine que j'implore la miséricorde divine ». Il faut rentrer dans ce sujet profond de la kedousha divine.

Peut-être ça veut dire qu'il n'y a pas d'émotivité chez D'IEU, la réaction de D'IEU est réfléchie, elle est divine et c'est au nom de la raison divine, seh'el eloki comme dit le Maharal, que David implore.

Le verset 5 dit « je vois bien que nos pères ont eu confiance en toi et tu les libères », pourquoi répéter deux fois la notions de bitah'on ? Nous avons dit qu'il y a le bitah'on en amont et le bitah'on en aval.

Selon la Radak, la répétition du bitah'on (répété aussi au verset 6), c'est pour dire que les Pères étaient forts dans leur confiance en D'IEU. C'est comme ça qu'explique le Ra ben Ramoh', ils ont eu confiance en D'IEU pour les épargner des souffrances et si la souffrance est arrivée ils ont eu confiance que tu les en libères. Selon le Terouat Meleh', la répétition du bitah'on c'est pour dire que du moment où ils ont

eu confiance tu leur as amené le secours. Parfois même avant de finir la prière le secours est déjà en train de se mettre en place. La délivrance est liée à la confiance.

Du verset 7 et les suivants, David va d'abord parler des souffrances que les nations font subir à leur victime, et dit « je suis comme une enfant dans le ventre de sa mère, j'ai toujours eu confiance, depuis ma conception », d'ailleurs Rabeinou Beh'ayé (H'ovot Halevavot) explique que la confiance en D'IEU c'est être comme un enfant dans le ventre de sa mère, se mettre dans une bulle, dans la matrice et D'IEU s'occupe de moi.

« Non seulement les ennemis d'Israël nous font subir des drames mais en plus ils se moquent de nous ». David va, au nom de ces souffrances, implorer D'IEU jusqu'à ce qu'IL nous réponde.

L'essentiel c'est de pouvoir raconter, de ne pas être ingrat de vivre la délivrance et ne pas raconter les miracles de la bienveillance divine. David au nom de sa gratitude envers D'IEU, qu'il sera reconnaissant de ce que D'IEU le délivre, il demande la délivrance. « je réunirai je diffuserai tous ces miracles, tous ces bienfaits... à la fin des temps, le peuple d'Israël se rassasiera, que cette yeshoua ne soit pas momentanée mais soit définitive ». Il ne prie pas pour la chute ou disparition de ses ennemis, il prie que D'IEU va nous octroyer la délivrance et que tout le monde va se prosterner à ça. Envoie-nous la yeshoua pour qu'on raconte la magnificence divine car la royauté du monde c'est D'IEU. C'est Lui qui gouverne tout le monde.

A tel point que toutes les nations reconnaissent cette gloire de D'IEU, pas seulement à un moment donné mais jusqu'à la fin des temps, et ainsi on va perpétuer le récit de la magnificence de D'IEU, des bienfaits qu'IL nous fait. Que nous puissions tous voir la grandeur de D'IEU depuis

maintenant et jusqu'aux temps futur. Mais David met une condition ! Comme le dit le Rav de Polotsk, dans Sefer Midrash Hahamim, il faut servir D'IEU, servir c'est déjà avoir confiance en D'IEU, prier, implorer la rahamim, le din, toutes les midot de D'IEU, c'est prendre sur soi de reconnaître la grandeur divine et ses bienfaits. C'est s'engager à diffuser le nom de D'IEU dans le monde, à ramener ce message universel, qui est le message de la Tora, ce message de D'IEU dans le monde.

On va transmettre cela à nos enfants, la Tora n'est pas une vieille histoire du monde, on doit transmettre à la génération qui arrive que ce message soit universel, que ce message, comme écrit le Rama de Vali, que les générations présentes préparent le terrain aux enfants.

C'est un programme qui est immense, sur 32 versets.

Selon le Sefer Hakadmon la ségoula est pour être protégé des bêtes sauvages, des araignées, des serpents, des moustiques, car quand on voit un animal on se sent démuni, on ne se sent rien du tout devant un animal sauvage, devant un ours. Un juif doit toujours se sentir dans une situation extrême, pas dans le sens de victimiser, mais dans le sens que sans D'IEU on ne peut rien faire. Que le drame disparaisse plus vite que ce qu'elle est venue. Pour avoir tout ça, à travers ce bitah'on on a la yeshoua, dans cet engagement double de transmettre les valeurs à la génération qui suit, de ne pas être ingrat envers D'IEU, de s'engager.

Cette histoire de Pourim qui ne s'éteindra jamais, doit nous inspirer, ce n'est pas un message ponctuel dans le temps mais un message pour le futur et pour l'univers tout entier.

www.cejnice.com

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov à Monsieur Maurice Rosilio et Madame H'ana Thual à l'occasion de leur mariage

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov aux familles Hanoune, Dreau-Cohen, Hadjej à l'occasion du mariage de Eliot et Alexia

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov à la famille Jérôme Abecassis à l'occasion de la Bar Mitsva de Raphaël

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov aux familles Mimouni et Marek à l'occasion du mariage de Ruben et Vanessa

Horaires Chabat Kodech

Nice

Vendredi 8 juillet-9 tamouz

Entrée de Chabat 20h00

****pour les Séfaradim réciter la***

bénédictio

AVANT d'allumer*

Samedi 9 juillet-10 tamouz

Réciter le Chémâ avant 9h01

Sortie de Chabat 22h07

Rabénou Tam 22h45

Jeûne du 17 Tamouz

Dimanche 17 juillet

Début du jeûne 4h34

Fin du jeûne 21h34